SITUATION DE HANDICAP

demande d'aménagement
ma procédure administrative

(tests d'entrée, formation, certification)

1 — Consulter un médecin agréé

Je consulte un praticien figurant sur la liste des médecins agrées handisport qui me délivre un certificat médical spécifique.

2 — Contacter la DRAJES

J'adresse une demande d'aménagement à la DRAJES:
olivier.dettwiller@ac-strasbourg.fr

- formulaire de demande d'aménagement complété
- certificat médical spécifique
- une pièce d'identité

⚠ Le dossier doit être envoyé **au moins 1 mois avant** le début des épreuves.

3 — Contacter le CREPS

Coordonnateur
discute avec le candidat des aménagements possibles selon les consignes données par la DRAJES.

Référent handicap
s'assure de la mise en œuvre des aménagements.

Made with confluence
MAJ : 23/11/26